



« LES ARDENNES A VELO »

C'est dans le but de proposer au touriste à vélo la meilleure offre possible, qu'une démarche « qualité » a été créée en 2009 : le Comité Régional du Tourisme de Champagne-Ardenne et le Comité Départemental du Tourisme des Ardennes ont en effet défini une charte de qualité à destination des hébergeurs et des loueurs de vélo. L'adhérent s'engage ainsi à respecter un certain nombre de critères relatifs à l'accueil du touriste à vélo comme par exemple la mise à disposition d'un kit de réparation ou encore un petit déjeuner adapté. En retour, ces prestataires bénéficient d'une valorisation sur les supports de promotion.

La démarche qualité « Les Ardennes à Vélo » permet :

- de valoriser les prestataires qui se sont déjà naturellement adaptés à cette clientèle qui est de plus en plus nombreuse, notamment depuis la création de la Voie Verte Trans-Ardennes.
- de sensibiliser d'autres professionnels qui pourraient proposer des services supplémentaires pour offrir le meilleur accueil possible aux touristes à vélo.

L'objectif pour les Ardennes est de devenir une destination privilégiée pour les pratiquants de sports et loisirs de pleine nature et structurer l'offre pour améliorer l'impact économique du tourisme dans le département.

